

## République Tunisienne

### Projet de développement urbain et de gouvernance locale

#### Fiche de suivi trimestriel E&S des points focaux locaux

#### Projets en préparation

**Commune : TUNIS**

**Période 4eme trimestre (Du 01 Octobre 2022 au 31 Décembre 2022)**

**a) Mémoire descriptif, explicatif et justification :**

*Les projets inscrits dans le PAI 2022 sont toujours en cours durant cette période en phase des études ou de préparation :*

- *Le projet de voirie est classé "B".*
- *Les projets d'éclairage public sont classés "C".*
- *Les projets d'espaces verts sont classés "C".*
- *Le projet d'embellissement est classé "C".*
- *Les projets des bâtiments (travaux neufs) sont classés "C".*
- *Le projet de sport est classé "C".*

**REMARQUE :**

- Une consultation pour les études PGES est lancée concernant le projet de voirie.
- les CGEAC sont intégrés dans les DAO des projets classés "C". (*Éclairage public, Espaces verts, Travaux neufs Bâtiments (Terrain de sport, marchés municipaux...)*)

### **1) Direction des voiries :**

1- Aménagement des voiries et des trottoirs avec cout de : 1.020.000 D : en phases de dépouillement du consultation des études techniques.

### **2) Direction de réhabilitation :**

- 1- Travaux couverture du Souk Sidi Mehrez cout 800.000D : en cours d'études techniques.
- 2- Restauration et réhabilitation de quelques sabatat 300.000 D : en cours d'études techniques.

### **3) Direction des bâtiments municipaux :**

-Aménagement du marché municipal à cité Ezzouhour : les études sont approuvées, actuellement en phase de préparation de DAO.

-Réhabilitation du marché cité Ibn Khaldoun cout 500.000 D : les études sont approuvées actuellement en phase de préparation de DAO.

-Aménagement du marché municipal cité Halel : DAO annoncé.

-Aménagement du marché municipal rue Elmarr : Appel d'offres infructueux, actuellement en phase de lancement du DAO pour la deuxième fois.

-Aménagement des terrains des quartiers avec cout de 575.000D : Appel d'offres annoncé, actuellement en phase de dépouillent.

-Aménagement et extension du dépôt municipal à Ezzouhour: les études sont approuvés et actuellement en phase de préparation de DAO.

-Aménagement du parc zoologique du Belvédère cout 230.000 D : APS approuvé en cours de préparation de l'APD.

-Aménagement de la direction du Belvédère : les études techniques sont approuvées.

-Aménagement du siège de l'arrondissement sidi el Béchir cout 250.000 D : APD approuvé

-Travaux d'aménagement au bâtiment municipal 9 Avril. Cout 200.000 D : en cours de préparation de l'APD.

### **4) Direction de l'embellissement :**

-Embellissement des entrées de ville cout 500.000 D : concours artistique en cours.

**5) Direction des espaces verts :**

- Pose de mobilier urbain de cout 100.000 D : en phase d'exécution des travaux (ordre de services de commencement des travaux dès le 18 mai 2022) .
- Aménagement des espaces verts cout 479.004.550 D : travaux en cours.
- Clôture des espaces verts cout 325.686.297 D : travaux en cours.
- Aménagement abords de la forêt Borj Flifel cout 260.030.534 D : travaux en cours.
- création de sondage 300.000D :Appel d'offres infructueux actuellement en phase de lancement du DAO pour la deuxième fois.
- Travaux de plantation 200.000D : en phase de signature du contrat de la consultation.
- Espaces verts 290.000D (fontaine 14 Janvier +09 avril):contrat signé pour les travaux d'éclairage du place 14 janvier.

**6) Direction d'éclairage public :**

- Travaux de rénovation de réseaux d'éclairage public berge du lac cout 1500.000 D : DAO en phase de publication.
- acquisition des amortisseurs d'énergie avec de cout 1.000.000 D : DAO en phase de publication.
- Travaux de rénovation de réseau d'éclairage public à l'intérieur du périmètre communal de la ville de Tunis avec cout 355.000 D : DAO en phase de publication.

**7) Direction de planification urbaine :**

- Immeubles menaçant de ruine cout 671.000 D : DAO en phase de dépouillement.

**W+b) Détails par projet (CGEAC)**

**c)Aspects fonciers**

**Les formulaires ne sont pas remplis puisque l'aspect foncier est absent pour ces projets (il n'Ya pas de problème foncier rencontré à ce stade)**

**Formulaire à remplir en cas de cession volontaire**

Description des parcelles				Mode d'acquisition, information et montant						
Parcelle n°	Statut juridique	Surface en m <sup>2</sup>	Utilisation	Type d'acte	Information sur les ayants droits/et ou propriétaires	Date	Montant provisionnel	Montant définitif	Date	Observations
Nb Total		Total surface					Montant total	Montant total		

**Formulaire à remplir en cas d'occupation temporaire**

Description des parcelles			Mode d'acquisition, information et montant				Indemnisation				
Parcelle n°	Superficie de la parcelle endommagée et ou occupée	Statut foncier	Durée d'occupation	Type de culture pratiquée	Nom d'ayants droit	Statut	Prix fixé par ha	Montant fixé de l'indemnisation	Montant reçu	réception	Observations
Nb Total					Nb Total			Montant total	Montant total		

**Plan de réinstallation à préparer en cas d'occupations ou de constructions irrégulières**

- Nombre/Surface
- Acquisitions finalisées/en cours
- Coûts induits

**☐ Formulaire à remplir en cas d'expropriation**

Description des parcelles				Information sur les ayant droits et montant						
n° Parcelle	Statut juridique	Surface en m <sup>2</sup>	Utilisation	Type d'acte	Information sur les ayants droits/et ou propriétaires	Date	Montant provisionnel	Montant définitif	Date	Observations
Nb Total		Total surface					Montant total	Montant total		

**Récapitulatif :**

- Surface totale cédée à l'amiable (en m<sup>2</sup>) **néant**
  - Surface totale acquise à l'amiable (en m<sup>2</sup>) **néant**
  - Surface totale occupée temporairement (en m<sup>2</sup>) **néant**
  - Surface totale expropriée (en m<sup>2</sup>) **néant**
  - Nombre de plans de réinstallation **néant**
  - Difficultés rencontrées : **pas de difficultés rencontrées**
  - Coûts induits : **pas de coût**
- d) Dossier des annexes**
- Dossier photos
  - PV de réunions et de consultations
  - Copies d'actes d'acquisition s'il y'a lieu

N°	Projet	Catégorisation du projet (suite au tri)		Etude Environnement requise		Avancement PGES			Consultation publique pour le PGES	Action assistance technique		Plaintes Concernant le projet		Procédures à aspect foncier(*)		Déplacements de personnes affectées par le projet			Observation
		B	C	PGES	CGEAC	provisoire	validité	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	Coût de l'action	
1	Réhab.réseau éclairage public 355.000 DT	-	x	-	x	-	-	-	x	-	x	-	x	-	x	-	x	-	
2	Réhab.réseau éclairage public 1000.000 DT	-	x	-	x	-	-	-	x				x	-	x		x	-	
3	Eclairage public 1.500.000 DT		x		x								x						
4	Voirie 1020.000	x	-	-	-	-	-	-	x	x	x		x	-	x		x	-	
5	Embellissement 1.000.000	-	x	-	x	-	-	-	-	x	-	-	-	-	-	-	-	-	
6	Eclairage public 1.684.000 DT		x	-	x	-	-	-	-	x	-		-	-	-		-	-	
7	Travaux neufs (sport, terrain, marché)				x														

## 2022

N°	Projet	Catégorisation du projet (suite au tri)		Etude Environnement requise		Avancement PGES			Consultation publique pour le PGES	Action assistance technique		Plaintes Concernant le projet		Procédures à aspect foncier(*)		Déplacements de personnes affectées par le projet		
		B	C	PGE S	CGEAC	provisoire	validité	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	Cout de l'action
1	<p><b>Direction de réhabilitation :</b></p> <p><i>*Travaux couverture du Souk Sidi Mehrez 800.000 D</i></p> <p><i>*Restauration et réhabilitation de quelques sabatat 300.000 D</i></p>	-	x	-	x	-	-	-	x	-	x	-	x	-	x	-	x	-
2	<p><b>Direction des bâtiments :</b></p> <p><i>*Réhabilitation du marché cité Ibn Khaldoun 500.000 D</i></p> <p><i>*Aménagement du dépôt municipal à Ezzouhour 450.000 D</i></p> <p style="text-align: center;">+200D</p> <p><i>*Aménagement du zoo du Belvédère 230.000 D</i></p> <p><i>*Aménagement du siège de l'arrondissement sidi el Béchir 250.000 D</i></p> <p><i>*Travaux</i></p>	-	x	-	x	-	-	-	x				x	-	x		x	-

	<i>d'aménagement au bâtiment municipal 9 Avril 200.000 D</i>																	
<b>3</b>	<b><i>Direction de l'embellissement</i></b>  <i>*Embellissement des entrées de ville 500.000 D</i>		x		x								x					
<b>4</b>	<b><i>Direction des espaces verts</i></b>  <i>*Pose de mobilier urbain 100.000 D</i>  <i>*Aménagement des espaces verts 250.000 D</i>  <i>*Espaces verts 290.000D(fontaine 14 Janvier +09 avril) *création de sondage 300.000D</i>  <i>*Travaux de plantation 200.000D</i>  <i>*Aménagement abords de la forêt Borj Flifel 200.000 D</i>	-	x	-	x	-	-	-	-				x	-	x		x	-
<b>5</b>	<b><i>Direction d'éclairage public</i></b>  <i>*Travaux de rénovation de réseaux d'éclairage public Mohamed 5 et El Menzah</i>	-	x	-	-	-	-	-	x	x	x		x	-	x		x	-



	1500.000 D <i>*Travaux de rénovation de réseau d'éclairage public El Menzah et Bab Bhar</i>																	
6	<b>Direction de planification urbaine</b> <i>*Immeubles menaçant de ruine</i>	X	-	x	-	oui	oui	oui	-	oui	-	-	-	-	x	-	x	x
	671.000 D																	

**République Tunisienne**  
**Projet de développement urbain et de gouvernance locale**  
**Fiche de suivi trimestriel E&S des points focaux locaux**

**Projets en cours de mise en œuvre**

**Commune : TUNIS**

**Période 4eme trimestre (Du 01 Octobre 2022 au 31 Décembre 2022)**

**a) Mémoire descriptif, explicatif et justification :**

*Les projets sont toujours en cours de mise en œuvre durant cette quatrième trimestre de l'année 2022 (de catégorie « C »).*

*Les travaux de voirie programmés pour l'année 2022 en commencer en respectant les mesures d'atténuation inclus dans le CEAGC intègre dans les dossiers d'appel d'offre conclu avec les entreprises.*

Quelques anomalies sont remarquées lors des visites des chantiers ex :

- Manque de signalisation des chantiers de voirie (panneau identifiant les travaux : intitulé du projet, durée des travaux etc... panneaux indiquant la déviation de la circulation)
- Lors des travaux des citoyens interviennent même pour donner leur avis technique d'où une perturbation du calendrier d'exécution
- Retard d'enlèvement des remblais suite aux travaux, l'entreprise utilise souvent les lots vides des riverains d'où l'enregistrement des plaintes soulevées par les propriétaires de ces lots.
- La mise en côte des regards de l'égout s'est faite après une longue période de la fin des travaux ex : des rues à l'arrondissement sejourmi.
  
- Lors des visites des différents chantiers il ya peu de bruit, pas de rejet liquide et pas des déchets solides sur leurs périmètres.
  
- C'est pour cette raison et après des visites sur chantier dans différents arrondissements que des mesures d'atténuation sont en cours de mise en œuvre ... et sont contrôlées par l'administration à travers les ingénieurs de la Commune et des surveillants des chantiers, les nuisances sont traitées par l'entreprise et le conducteur du chantier ou le surveillant des travaux et jusqu'à présent. Il y a quelques plaintes enregistrées de la part des riverains et qui ont été traitées dans les délais.
  
- Sommairement l'administration compte assurer par le contrôle de la conformité des travaux indiqués dans le CGEAC et le PGES intégrés dans les DAO.
- Les travaux programmés dans le PAI 2022 sont en cours d'exécution et ils font l'objet de suivi par le point focal de la municipalité.
- Les travaux neufs (marché municipaux, terrains de quartier, salle de sport...) sont en cours d'exécution le CGEAC est intégré dans les appels d'offre le respect des mesures d'atténuation environnementale et sociale font l'objet de suivi par le point focal en collaboration avec les ingénieurs de l'entreprise et la municipalité

**b)Suivi de la mise en œuvre des mesures prévu par les EE et des mesures correctives par projet**

**Phase travaux**

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et/ou CGEAC en cours des travaux du trimestre en cours			Non-efficacité relevée des mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) et préciser les mesures correctives prises	Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) à préciser et raisons	Mesures prises en cas de manquement aux obligations contractuelles et actions prises et/ou engagées par la commune
		B	C	oui	non	Si non préciser les raisons			
1	Voirie et trottoirs	x	x	x	-	-	-	-	-
2	Embellissement	-	x	-	x	La commune a procédé à l'intégration des CGEAC vu que le projet pour se confirmer aux directives du PDUGL.	-	-	-
3	Réhab. Réseau éclairage public	-	x	-	x	La commune a procédé à l'intégration des CGEAC vu que le projet pour se confirmer aux directives du PDUGL.	-	-	-
4	Réhab. Réseau éclairage public	-	x	-	x	La commune a procédé à l'intégration des CGEAC vu que le projet pour se confirmer aux directives du PDUGL.	-	-	-
5	Travaux neufs : terrain de sport, marché,etc		C					Terrain de quartier à Séjourni Mellassine Martyrs Les travaux ont commencé	

Remise en état des lieux à la fin des travaux :oui / non et préciser si c'est mentionné sur le PV de réception

## Phase exploitation et maintenance

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et/ou CGEAC pour les projets en cours d'exploitation du trimestre en cours			Non-efficacité relevée des mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) et préciser les mesures correctives prises	Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) à préciser et mentionner les raisons et les actions prises et/ou engagées par la commune
		B	C	oui	non	Si non préciser les raisons		

### d) Mécanisme de gestion des plaintes

**Tableau 3: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes**

Nom de la commune : Commune de TUNIS	
Nom du point focal:	
Trimestre : 4	
Nombre de plaintes enregistrées au cours de la période :	
Résumé synthétique du type de plaintes :	Aménagement des voiries et trottoirs, pollution, drainage des eaux pluviales
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications) :	

"Traitée" veut dire étudiée par les services de la CL et ayant eu une réponse

**Tableau4: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes concernant les projets financés par le PDUGL.**

Nombre de plaintes portant sur les projets financés par le PDUGL enregistrées au cours de la période:	
Résumé synthétique du type de plaintes :	Aménagement de la voirie.
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications):	

**d) Récapitulatif :**

- Nombre total de visites réalisées :
- Nombre total de non conformités relevées :
- Nombre total de nouvelles actions correctives lancées :
- Nombre total d'actions correctives clôturées :
- Nombre de plaintes reçues :
- Nombre de plaintes traitées :
- Difficultés rencontrées. Manque de ressources matérielles et personnelles la longue durée des procédures d'achats

**e) Dossiers annexes :**

- Dossier photos
- Résultats d'analyses
- PV de réunions

**Tableau 3: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes concernant les projets financés par le PDUGL**

Nom de la commune : Commune de TUNIS	
Nom du point focal:	
Trimestre : 4eme trimestre 2022	
Nombre de plaintes enregistrées au cours de la période :	
Résumé synthétique du type de plaintes :	
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	

### **Phase exploitation et maintenance**

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et/ou CGEAC pour les projets en cours d'exploitation du trimestre en cours			Non-efficacité relevée des mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) et préciser les mesures correctives prises	Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) à préciser et mentionner les raisons et les actions prises et/ou engagées par la commune
		B	C	oui	non	Si non préciser les raisons		

"Traitée" veut dire étudiée par les services de la CL et ayant eu une réponse

Nom de la commune : Commune de TUNIS	
Nom du point focal:	
Trimestre : «4 eme trimestre 2022	
Nombre de plaintes enregistrées au cours de la période :	
Résumé synthétique du type de plaintes :	
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	